

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
**IL LAVE
LES VOITURES
SANS EAU**
Actu page 6



Le quartier de la Pointe à l'ange va faire peau neuve d'ici 2026

Dossier page 2
Les 134 logements sociaux de ce quartier villepreusien vont être réhabilités, et 20 logements sociaux supplémentaires ainsi que 34 en bail réel solidaire seront construits. L'offre s'approchera ainsi des 200 logements.



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
La maison de quartier Malraux dévoile enfin son nouveau visage
Actu page 4

- PLAISIR**
Une maison des femmes au centre hospitalier **Page 4**
- LES CLAYES-SOUS-BOIS**
Des travaux sur l'avenue de Saint-Germain **Page 7**
- TRAPPES**
Des boîtes à livres installées dans la ville **Page 8**
- FAITS DIVERS**
Élancourt : Le couple se livrait à un trafic de drogue via Snapchat **Page 10**
- FOOTBALL**
Fin de série pour Trappes et Maurepas **Page 12**
- CULTURE**
Les Clayes-sous-Bois : Noa en concert à l'espace Philippe Noiret **Page 14**

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
NEUF PANNEAUX PUBLICITAIRES NUMÉRIQUES DANS L'HYPERCENTRE
Actu page 6



PLAISIR
Un label « Cités éducatives » pour le Valibout ?
Actu page 7



GUYANCOURT
Les Guyancourtois se sont mis d'accord sur le réaménagement du bassin Lewigue
Actu page 8



En 2021, profitez d'une



visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

VILLEPREUX

Le quartier de la Pointe à l'ange va faire peau neuve d'ici 2026

► ALEXIS CIMOLINO

La Pointe à l'ange. Tel est le nom de ce quartier de Villepreux limitrophe avec la commune voisine des Clayes-sous-Bois. Un quartier qui va être rénové et dont l'offre de logements et de commerces sera repensée d'ici les quatre à cinq prochaines années. « Il (ce projet, Ndlr) est né d'une réflexion qu'on a portée pendant l'élection municipale : le projet Central Park qui était souhaité par mon prédécesseur, rappelle le maire de Villepreux, Jean-Baptiste Hamonic (Modem), joint par *La Gazette*. Évidemment, c'est un peu en lien avec la révision du PLU qu'on opère en ce moment [...]. On dresse le constat que l'évolution démographique et urbaine de la ville, où on a gagné 25 % d'habitants en plus en quelques années, fait que, aujourd'hui, on ne peut plus continuer sur ce rythme-là. »

Et d'ajouter : « Alors, certes, on a des impératifs, que ce soit liés au Sdrif (Schéma directeur de la région Île-de-France, Ndlr) avec des objectifs de densification, ou avec la loi SRU, mais, aujourd'hui, on veut préserver à la fois notre patrimoine environnemental, naturel et évidemment on veut aussi maîtriser l'évolution de la population, [...], car on ne serait pas aujourd'hui en capacité d'accueillir de nouveaux Villepreusiens et même de garantir une qualité de services, notamment dans nos accueils (différentes salles associatives, gymnases...). Donc, sans dire "la ville évoluera plus", car une ville doit évoluer, l'idée, c'est de dire "comment on évolue vers la ville de demain, plus durable et qui garantit une qualité de services publics à sa population". »

L'édile a alors décidé d'enterrer Central Park qui « ne nous convenait pas », et a envisagé d'autres projets de rénovation urbaine. « Ce qui était intéressant dans la réflexion, c'était la partie sur la Pointe à l'ange, c'était de dire : "Comment on travaille sur cette entrée de ville ?" [...] pour la rendre plus qualitative et pour répondre à certaines exigences », expose-t-il. Une entrée de ville qu'il souhaite ainsi rendre « plus attractive ». En premier lieu, en réhabilitant les 134 logements existants du quartier, répartis sur cinq barres d'immeubles.

« Tous sont des logements sociaux, et tous sont des constructions datant des



La réhabilitation des 134 logements existants et la construction des 20 logements sociaux supplémentaires auront lieu de 2023 à 2025, tandis que l'édification des 34 logements en BRS s'étalera elle de 2025 à 2026.

années 70 », précise Jean-Baptiste Hamonic, qui évoque des soucis de ce patrimoine appartenant au bailleur Logirep. « Il y a des problèmes d'infiltration, les conditions de vie des habitants se dégradent, détaille le maire. À tel point que sur le contingent de logements sociaux qui est réparti entre plusieurs acteurs, Logirep demande à la Ville de trouver des familles, car eux ont du mal à trouver preneurs, et nous, sur notre contingent à nous, dans ces mêmes résidences, on a du mal aussi à trouver des familles, car le premier réflexe c'est "non, pas la Pointe à l'ange". Pourtant, avec une demande sociale qui explose, notamment à Villepreux, et [...] renforcée depuis la crise sanitaire. »

Ainsi, les immeubles vont être rénovés de fond en comble, au niveau des parties privées comme communes. « Ça va jusqu'au remplacement du système de chauffage, la mise en conformité pour l'électricité, les salles de bain vont pouvoir être refaites, les cuisines aussi, il va y avoir un travail sur les canalisations, et pour ce qui est des parties communes, les halls, l'éclairage, les boîtes aux lettres, les portes des halls avec des systèmes de contrôle d'accès, et puis toutes les parties communes extérieures, énumère l'élu. La résidentialisation sera aussi importante, avec des travaux de végétalisation, éventuellement un parking vélos... Tout ça reste encore à détailler, mais il faut vraiment travailler sur ça. »

Il mentionne également « des portes d'immeubles à sécuriser », illustrant « un objectif de sécurité et de bonnes conditions de vie dans le quartier ». Ce qui rappelle aussi que la Pointe à l'ange est parfois en proie à plusieurs problèmes d'incivilités, voire d'insécurité.

Jean-Baptiste Hamonic évoque ainsi « toutes proportions gardées, [...] des dégradations, quelques trafics qui ont pu être démantelés par la police nationale ces dernières années ».

« On a été confrontés à plusieurs actes, [comme] énormément de squats, et ce ne sont pas des habitants ni des jeunes de la résidence, souvent ils viennent d'ailleurs, ajoute-t-il. Donc je crois que réhabiliter cette résidence pour en faire un lieu de vie qualitatif pour les habitants sera aussi une réponse qui permettra de baisser ce sentiment d'insécurité et d'incivilités. »

Une réhabilitation « sans avoir à délocaliser les familles pendant les travaux »

Il indique par ailleurs que la Municipalité dispose d'une caméra dans le secteur, en attendant de passer, « pendant le mandat », en Centre de supervision urbain (CSU) avec d'autres collectivités. Logirep en compte lui plusieurs, mais certaines « avaient été dégradées » et « un travail [...] va être fait sur la réparation de caméras qui appartiennent à Logirep », selon le maire. « Logirep a voté un budget qui permettra de renforcer la présence humaine à la Pointe à l'ange », rapporte-t-il aussi, précisant que le type de présence n'est pas encore défini.

Cette réhabilitation des logements sociaux constitue la première phase du projet de transformation de la Pointe à l'ange. Son montant de huit millions d'euros va être financé par Logirep, d'après Jean-Baptiste Hamonic. « Personne aujourd'hui n'avait réussi à débloquer ces fonds pour

réhabiliter un quartier qui était devenu le parent pauvre de la ville, avec un sentiment presque d'abandon, souligne-t-il. C'est [Logirep] qui fer[a] toutes les opérations. Il n'y a pas de promoteur, ils feront ça en interne. » Le maire assure que le bailleur « sait faire ces travaux de réhabilitation sans avoir à délocaliser les familles pendant les travaux » et qu'il « n'y aura pas de relogement, tout le monde pourra rester dans son logement ».

Cette première phase sera aussi marquée par la réhabilitation des commerces. En l'occurrence, des sept locaux commerciaux du quartier. « Ça va de la boulangerie au tabac-presse, la fleuriste, l'auto-école », cite notamment Jean-Baptiste Hamonic. Ils seront amenés à déménager en rez-de-chaussée d'un futur immeuble de 20 logements locatifs sociaux qui sera construit dans le quartier, mais « l'activité commerciale ne doit pas s'interrompre pendant cette phase de travaux », tient à rassurer l'édile.

« Dès fin 2022, on va commencer par une démolition d'un local associatif qui est propriété du bailleur, et c'est sur cette parcelle-là que va être construit le nouveau programme, développe le maire. Ce programme aura en rez-de-chaussée les locaux commerciaux, permettant de relocaliser les sept commerces, et au-dessus des sept commerces, vous aurez des logements sociaux, avec du stationnement en sous-sol pour les habitants. Parmi les logements sociaux, il y aura différents types de logements, du T2 au T4, et les commerçants auront aussi des places attitrées. »

Le déménagement des commerces est prévu fin 2024. C'est alors que s'enclenchera la démolition des commerces existants, et, par la même occasion, la deuxième phase du projet, puisque 34 logements en Bail réel solidaire (BRS) - où les ménages sont propriétaires du logement, mais pas du foncier et qui permet de favoriser les parcours résidentiels et la primo-accession grâce à des tarifs plus abordables que l'accession à la propriété classique - sortiront de terre à l'emplacement actuel de ces commerces.

S'y ajouteront un parking en sous-sol, et un rez-de-chaussée d'un peu plus de 200 m², qui sera mis à disposition de la Mairie, et où « on pourrait soit

accueillir des associations pour compenser la démolition de l'espace associatif, qui était en train de tomber en lambeaux, soit pour réaliser un tiers-lieu », envisage Jean-Baptiste Hamonic, qui souhaite aussi, à travers ces appartements en BRS, réaliser « un programme de mixité sociale et d'accession ».

« On ne fait pas du 100 % social, on fait du 100 % SRU, affirme l'élu. Le logement social, aujourd'hui, on sait en faire de façon beaucoup plus intelligente que dans les années 70-80, il se mélange très bien avec le privé et l'accession libre. [...] Quand vous faites des résidences pour des publics cibles (seniors, handicapés, Ndlr) et du logement social pour répondre aux besoins des familles monoparentales ou des seniors seuls, il y a une vraie demande. Donc il faut faire du logement à la fois qui répond à cette demande sociale, mais intelligemment, pour qu'on ne soit pas sur de la construction massive. »

Il reconnaît toutefois que ces constructions ne suffiront pas à atteindre les objectifs SRU de la commune, qui compte aujourd'hui 17,5 % de logements sociaux : « Si on veut arriver à 25 % en continuant à faire 25 ou 30 % de logements sociaux par programme, ce n'est pas 350 ou 400 logements que je dois construire à horizon 2025, c'est plusieurs milliers. Entre faire 300 ou 400 logements sociaux de façon intelligente en répondant à des besoins de familles villepreusiennes ou faire 3 000 logements, c'est-à-dire 6 000 habitants en plus qu'on ne sera pas capables d'accueillir, le choix est vite vu. »

À noter que les futures constructions, aussi bien les 20 logements sociaux que les 34 en BRS, seront en R+2+combles, contre du R+5 ou 6 sur la résidence actuelle. Une première réunion de présentation du projet a eu lieu le 10 novembre. Suite à la démolition du local associatif, en janvier 2022 donc, le chantier de réhabilitation doit commencer dès 2023 et s'étalera jusqu'à 2025. La construction des 20 nouveaux logements sociaux aura aussi lieu à cette période. La construction du programme en BRS sera elle lancée en 2025 pour une livraison un an plus tard. « On veut faire de ce quartier un quartier dont les habitants et la Ville seront fiers », résume Jean-Baptiste Hamonic. ■



CRÉATEUR D'ESPACE POUR UNE VILLE APAISÉE EN MOUVEMENT

INDIGO
G R O U P

www.group-indigo.com

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

La maison de quartier Malraux dévoile enfin son nouveau visage

Après plus d'un an de réhabilitation, l'équipement situé dans le quartier des Prés a été inauguré dans sa nouvelle version le 27 novembre.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Elle est enfin là. Après plus d'un an de travaux de rénovation, la maison de quartier André Malraux nouvelle version a été inaugurée, le 27 novembre dernier. Soit cinq jours exactement après la réouverture de l'équipement situé dans le quartier des Prés, à Montigny-le-Bretonneux, et après une réhabilitation ayant duré d'août 2020 à novembre 2021.



« La maison de quartier reprend sa place au cœur du quartier, répondant pleinement à son objectif [...] : être un espace d'accueil et d'animation de proximité », se réjouit le maire.

de développer le lien social et la solidarité, d'être une ressource qui soutient les initiatives des habitants en faveur d'actions collectives et participatives. »

« Cette réhabilitation a permis de réduire la surface totale du bâtiment, passant de 908 à 815 m², permettant d'agrandir les espaces verts alentour, passant de 503 auparavant à 1 039 m² aujourd'hui, a notamment précisé le maire de Montigny, Lorrain Merckaert (DVD), lors du discours inaugural. La maison de quartier reprend sa place au cœur du quartier, répondant pleinement à son objectif, comme les deux autres maisons de quartier [...] : être un espace d'accueil et d'animation de proximité. Elle a pour vocation d'accueillir tous les publics [...], en plus

Il salue « l'investissement de nombreux partenaires », et notamment la Région, qui a financé un tiers du montant total des travaux, soit un million d'euros – 750 000 pour la maison de quartier et 250 000 pour l'aménagement de la place –, sur les trois mil-

lions qu'a coûté au total la rénovation de l'équipement. « Les travaux de cette maison de quartier correspondent parfaitement à la vision que nous portons pour nos communes, estime Sylvie Piganeau, conseillère régionale présente à l'inauguration. Les maisons de quartier sont un repère, un autre souffle pour les habitants [...], un axe majeur de cohésion sociale des habitants et des familles des quartiers. »

Lorrain Merckaert souligne également le travail effectué par les entreprises mandatées sur le chantier, louant la « très grande qualité » des matériaux qui « répondent également aux nouvelles normes environnementales ». Il rappelle également le « pari » qui avait été fait de miser sur le cabinet Ici et là architecture. « Parmi les différents cabinets, il y avait ce jeune cabinet, raconte-t-il. Quand on voit le résultat, on est enchantés et ravis. »

Le maire met aussi en avant « des partenaires de proximité » comme le collège Les Prés et différentes associations ignymontaines, ainsi que « l'engagement et la motivation de l'équipe de la maison de quartier Malraux », qui a pu quitter ses locaux temporaires rue Linné. Elle compte désormais à sa tête un nouveau directeur, Aziz Dougmane, et accueillera début janvier une nouvelle référente familles. ■

■ EN BREF

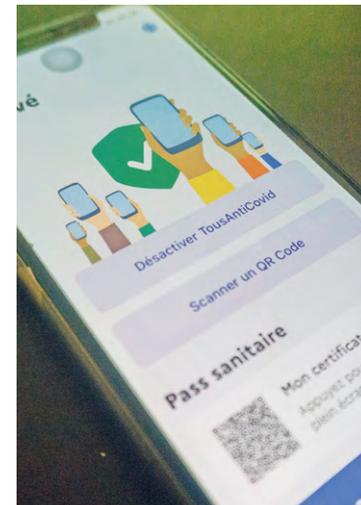
■ SQY Le passe sanitaire étendu à plus d'équipements recevant du public

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) a annoncé que le passe sanitaire serait désormais obligatoire dans tous les équipements accueillant plus de 50 personnes.

« Dans le cadre de la mise en place du passe sanitaire, Saint-Quentin-en-Yvelines s'adapte. L'ensemble des équipements qui reçoivent 50 personnes et plus sont soumis au contrôle d'accès », précise la communauté d'agglomération sur son site internet. SQY rappelle que cela peut donc concerner : les salles de spectacle, de concert, les salles de sport, les festivals, les cinémas ou encore les parcs d'attraction. « Un affichage informatif sera installé dans chaque lieu concerné », indique SQY.

Piscine et médiathèques

Concernant la piscine intercommunale des Clayes-sous-Bois ainsi que les médiathèques et le musée de la Ville, la communauté d'agglomération rappelle que « le décret sur la mise en place du passe sanitaire est pris » et qu'il permet ainsi « le contrôle d'accès par un agent de sécurité et/ou des agents habilités de la fonction publique ». SQY insiste également sur le respect des gestes barrières,



La communauté d'agglomération rappelle que « Le "pass sanitaire" des plus de 65 ans ne sera plus actif si le rappel n'a pas été fait dans un délai de 7 mois à compter de la dernière injection ou de la dernière infection ».

le port du masque et la vaccination pour lutter contre la pandémie. Elle rappelle que « Le "passe sanitaire" des plus de 65 ans ne sera plus actif si le rappel n'a pas été fait dans un délai de 7 mois à compter de la dernière injection ou de la dernière infection ». ■

PLAISIR

Une maison des femmes au centre hospitalier

Une maison des femmes devrait ouvrir ses portes dans les mois à venir dans une maison du centre hospitalier de Plaisir qui sera rénovée grâce au financement du Département. Un premier lieu de prise en charge provisoire sera ouvert en début d'année.

▶ ALIX DAGUET

Le 19 novembre dernier, l'assemblée du conseil départemental a voté une aide financière de 1,65 million d'euros pour réaliser les travaux d'une maison située au cœur du centre hospitalier J.-M. Charcot de Plaisir. Une fois rénovée, une maison des femmes y ouvrira ses portes, une première dans le département des Yvelines, pour accueillir les femmes qui auront besoin d'un accompagnement médical mais aussi psychologique et juridique. Un lieu d'échange et de rencontre pour des femmes subissant des violences.

« Il y a quelques mois de cela, j'ai rencontré un gynécologue qui est venu me parler de ce projet de maison des femmes qui existait déjà dans le 93 (Seine-Saint-Denis), en me disant

qu'il était entouré [...] de toute une myriade de personnes qui avaient une compétence pour accueillir des femmes dans un lieu complètement neutre, un lieu ouvert, un lieu de liberté de parole où personne ne juge personne, se souvient Joséphine Kollmannsberger (LR). Ce sera un lieu d'accueil pour pouvoir les orienter vers les lieux d'accompagnement, soit pathologique, soit autre ».

« Des travaux très importants »

Au sein du centre hospitalier de Plaisir, une maison, anciennement occupée par le Trésor public de l'hôpital, était libre, « sauf qu'il fallait faire des travaux très importants », précise le maire, également présidente du conseil de surveillance



Au sein du centre hospitalier de Plaisir, une maison, anciennement occupée par le Trésor public de l'hôpital, était libre, « sauf qu'il fallait faire des travaux très importants », précise le maire, également présidente du conseil de surveillance de l'hôpital.

de l'hôpital. C'est ainsi que l'aide du Département a été demandée. Une aide votée par l'assemblée lors du conseil départemental du 19 novembre. « Le Département est partie prenante totale, partenaire total de cette opération », se réjouit l'édile. Le financement s'élève à 1,65 million d'euros et permettra ainsi de « faire les travaux à l'intérieur ».

« C'est un lieu où il y aura un soutien dans tous les domaines, que ce soit

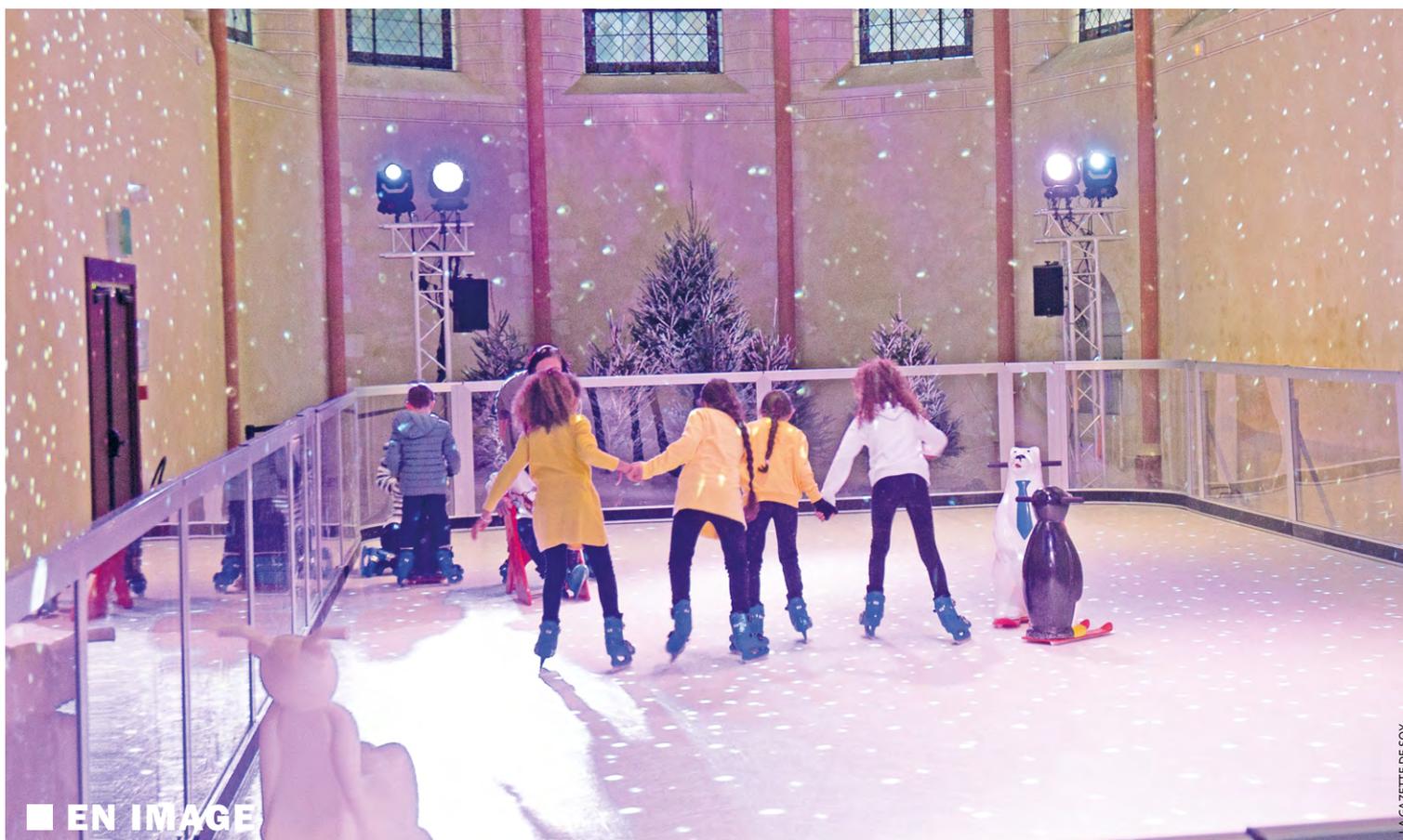
médical, santé, juridique, mais aussi où il y aura un accompagnement culturel, d'écoute, un lieu de détente, c'est un lieu de passage », explique Joséphine Kollmannsberger. Lors du conseil départemental, l'édile ajoutera que des liens existeront avec d'autres lieux d'accueil du département. « C'est une maison des femmes qui va aujourd'hui apporter un plus, avec des relations très importantes avec d'autres secteurs et d'autres plans, puisque ce sera de

l'accueil avec une répartition et un envoi des femmes vers des lieux ad hoc selon les difficultés. »

Applaudissements au conseil départemental

« Je suis très heureuse de vous dire que l'assemblée tout entière a applaudi, raconte Joséphine Kollmannsberger du vote au conseil départemental. Ça veut dire qu'il y a un vrai respect et engouement pour ce projet ». Un projet qui tenait à cœur à l'édile et dont elle est fière. « C'est un enjeu pour moi fondamental, je me suis donnée à fond pour ça, je voulais vraiment que cela puisse se faire. Le Département, comme d'habitude, nous a vraiment bien accompagnés parce que ce n'était pas rien de trouver autant d'argent pour refaire cette maison des femmes. »

L'ouverture de la maison des femmes devra attendre la fin des travaux. En attendant, un premier lieu d'accueil sera ouvert au sein du centre hospitalier au début du mois de janvier, « pour déjà commencer à recevoir des femmes ». Le lieu et les horaires d'accueil seront prochainement dévoilés. ■



■ EN IMAGE

ÉLANCOURT Une patinoire installée à la Commanderie

C'est une première cette année. La Commanderie accueille une patinoire éphémère. Mise en place dans la chapelle du site élancourtois, elle est ouverte les mercredis, samedis et dimanches jusqu'au 15 décembre. De quoi ravir les visiteurs, pour beaucoup des familles avec enfants. *La Gazette* en a rencontré certaines sur place le 4 décembre. Parmi elles, Mayline, habitant à Élancourt. « Ils innovent, chaque année ils essaient de faire quelque chose de différent et c'est hyper appréciable pour nous qui habitons le quartier », estime-t-elle, ajoutant que la patinoire, en synthétique et non avec de la vraie glace, est avantageuse pour les enfants, car « s'ils tombent, ils ne sont pas mouillés ». Pour venir, il faut réserver son créneau d'une heure, sur kiosq.sqy.fr ou au 01 39 44 54 00.

SQY À vous de choisir le métro de la ligne 18

Île-de-France Mobilités et Alstom, qui a été choisi pour fournir les rames de la ligne 18, lancent une consultation pour que les futurs usagers puissent choisir le design de leur futur métro.

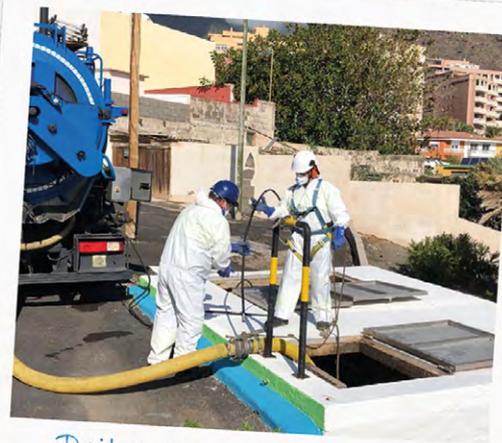
« Sereine continuité, geste architectural ou fluidité épurée ? Quel design allez-vous choisir pour votre futur métro de la ligne 18 ? », interrogent Île-de-France Mobilités, organisme satellite de la Région chargé des transports, et Alstom, le futur fournisseur des rames de la ligne 18. Sur un site internet spécial, les deux partenaires proposent ainsi trois designs différents. Une courte vidéo présente les différences entre les rames. La première s'intitule « tranquille continuité », la seconde, « architecture en mouvement » et la dernière, « fluidité épurée ». Il suffit de sélectionner l'un des trois designs pour participer au vote. En 2027, la ligne 18 du Grand Paris Express permettra de relier l'aéroport d'Orly à la gare de Versailles Chantiers.

LA GAZETTE DE SQY

Qui se cache derrière l'eau que nous utilisons à la maison?



Franck et C



David et Alex assurent le nettoyage et la désinfection



Muriel contrôle la qualité de l'eau

Franck, Muriel ou David continuent de travailler pour que vous ayez de l'eau de qualité chez vous

Aqualia, des hommes et des femmes à votre service

#RestezChezVous

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Neuf panneaux publicitaires numériques dans l'hypercentre

Pour la première fois, Montigny-le-Bretonneux va se doter de neuf panneaux publicitaires numériques de 2 m² en partenariat avec JCDecaux. Deux minutes de vidéo sans son, l'une sera consacrée au diffuseur et l'autre à l'Agglomération et à la Mairie.

► FARAH SADALLAH

Vous en avez peut-être déjà vu à l'Espace Saint-Quentin. Ils diffusent de la publicité en continu sous forme de vidéo. C'est du mobilier urbain numérique. La Mairie de Montigny-le-Bretonneux compte en installer prochainement neuf pour la première fois dans l'hypercentre grâce à leur prestataire JCDecaux, dans le cadre d'un marché public porté par l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ils comptent en effet remplacer certaines de leurs succettes extérieures d'information mesurant environ deux mètres carrés.

Mais contrairement aux panneaux numériques de l'Espace Saint-Quentin, seule une minute sera consacrée à la publicité du diffuseur et l'autre minute sera partagée entre l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et Montigny-le-Bretonneux. Sa-

chant que ce nouveau dispositif ne représentera aucun coût pour la collectivité.

« La Ville préfère le service à la pub »

Ainsi, des informations en temps réel, ciblées selon l'emplacement du mobilier, telles que les horaires de la police municipale, les postes en recrutement ou encore des directives sur la crise sanitaire pourraient y défiler sans son. « Le but étant de ne pas déranger les riverains », affirme Régis Harel, conseiller municipal délégué à la communication à Montigny-le-Bretonneux. En effet, selon lui, accueillir de la pub « peut mettre en éveil sur la pertinence de la pub ». Et « la Ville préfère le service à la pub », assure-t-il. C'est pourquoi ils auraient fait en sorte de ne pas prévoir de panneaux trop proches des habitations.

Le premier mobilier urbain numérique sera donc installé au mois de décembre avenue du Pas du Lac devant SQY Ouest. Puis un autre sera mis en place, dans la foulée ou l'année prochaine, sur la place Charles de Gaulle devant la gare. Trois viendront ensuite remplacer d'anciens panneaux sur le carrefour entre le boulevard Vauban, l'avenue du Centre, la rue Gustave Eiffel et la diagonale.

Un autre trouvera sa place à côté du canal, quai Fernand Pouillon. Près de l'avenue des Prés, au niveau de la gare routière, un panneau numérique va être installé. Puis, proche du vélodrome, deux autres seront visibles entre l'avenue des Frères Lumières, l'avenue Jean-Pierre Timbaud et l'avenue de Westphalie.

Pour ce faire, la Ville aurait aussi été attentive à l'intensité lumineuse du futur mobilier, toujours dans l'objectif d'éviter les nuisances auprès des habitants. Cette dernière serait adaptable. « Ce sont des écrans LCD dernière génération, dont l'intensité lumineuse est progressive. Elle s'adapte », explique Yann Pasco, chef de service en communication. Ils garantissent un impact égal ou inférieur à l'affiche papier. » Sachant



La Ville aurait aussi été attentive à l'intensité lumineuse du futur mobilier, toujours dans l'objectif d'éviter les nuisances auprès des habitants. Cette dernière serait adaptable.

qu'une étude montrerait qu'il n'y a pas « d'agression en matière de visibilité », renchérit Yann Pasco.

« Ce choix n'est pas contradictoire avec la transition écologique »

De même, d'un point de vue environnemental, le bilan carbone ne serait pas mauvais, selon Régis Harel. « L'électricité est 100 % renouvelable », assure-t-il. D'ailleurs, les panneaux, conçus avec des matériaux recyclables, seront éteints de 22 h à 6 h du matin, selon le Règlement local de publicité intercommunal (RLPI) de Saint-Quentin-en-Yvelines. Contraire-

ment à d'autres règlements moins contraignants qui autorisent une extinction des feux de 1 h à 6 h du matin.

« Ce choix n'est pas contradictoire avec la transition écologique », conclut donc Yann Pasco. Sachant que la Ville passerait toutes ses décisions sous le prisme de la transition écologique. « On a des personnes dédiées à cela », justifie-t-il. Bien qu'il reconnaisse que certains sont pour aucune publicité dans la ville. « C'est respectable, avoue-t-il. Mais ce n'est pas la majorité de la population. Il est difficile de faire consensus quand on affronte les valeurs de chacun. » ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Il lave les voitures sans eau

Jacques Banoum tourne depuis six mois dans tout Saint-Quentin-en-Yvelines en tant que franchisé Ecolave, en proposant un service itinérant de nettoyage écologique permettant d'économiser l'eau.

► ALEXIS CIMOLINO

Du lavage... sans utiliser d'eau. Tel est le procédé de l'entreprise Ecolave et de ses franchisés. Parmi eux, Jacques Banoum, qui tourne dans tout Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) et dans les villes alentour, comme l'avait révélé 78actu. Équipé de son utilitaire, cet ex-comptable est franchisé depuis juin et se déplace auprès des particuliers, des entreprises et des garages pour effectuer ce type de lavage.

« C'est vraiment un lavage écologique, principalement car il n'y a pas de rinçage à l'eau, là où habituellement, pour un lavage classique au karcher, on utilise à peu près 200 litres d'eau », précise-t-il, contacté par La Gazette. Une belle économie, pour un résultat qui serait en plus meilleur. « Tout est fait à la main, là où, quand on passe au karcher ou au rouleau, [...], il y a des zones qui ne sont pas frottées,

alors que quand on fait tout à la main, on passe la carrosserie au peigne fin, assure Jacques Banoum. Dans n'importe quel Lav'auto, [...] il va rester des gouttes d'eau, on verra les traces d'eau, il y aura des endroits où ce sera encore un peu sale. »

Le lavage écologique utilise des produits « pas agressifs », selon ce franchisé indépendant : « On passe tout à la microfibre. [...] On a des produits biodégradables à 94 %. [...] Pour la carrosserie, ce sont des produits qui n'attaquent pas [...] et les clients aiment ça, car ils ont tous peur d'abîmer leur carrosserie. » Des clients qui, en plus, se heurtent à la loi. Car la mesure est peu connue, mais laver son véhicule devant chez soi est passible d'une amende de 450 euros, en raison du danger pour l'environnement que représente le déversement d'eau savonneuse sur la voie publique.



« Le rendu est nettement mieux, car tout est fait à la main, là où quand on passe au karcher ou au rouleau, [...] il y a des zones qui ne sont pas frottées », assure Jacques Banoum.

« Le fait, qu'on puisse se déplacer et faire des prestations, ça avantage les particuliers », affirme Jacques Banoum. Même si sa méthode est beaucoup plus longue qu'un lavage habituel. « Sur un véhicule classique, on en a pour trois heures de travail pour faire l'intérieur et l'extérieur, reconnaît le franchisé Ecolave. Pour les 4X4, SUV, gros véhicules, on rajoute une heure ou deux. Après, tout est aussi en fonction de l'état du véhicule. » Pour ce lavage écologique, comptez entre 145 et 245 euros suivant le type de véhicule.

Jacques Banoum assure se sentir épanoui avec ce nouveau tournant donné à sa carrière, après 20 ans en comptabilité au sein de l'entreprise Colas. « J'avais fait le tour, et je commençais à m'ennuyer au niveau de mon travail, confie-t-il. Pendant 20 ans, j'ai eu un salaire, une situation stable. Mais, [...] il y a eu un divorce, j'ai refait ma vie. Donc je me posais des questions sur plein de choses. Et pendant cette période, Colas a lancé une procédure de rupture conventionnelle sur la base du volontariat. [...] Je me suis toujours dit qu'avant mes 40 ans, il fallait que je me lance

sur de l'entrepreneuriat. Donc là, j'ai eu 39 ans, la question s'est posée, j'ai levé la main. »

Il s'est alors interrogé sur le secteur de sa reconversion. « J'avais plein d'idées, comme ouvrir une salle de sport, mais il y en a de plus en plus, raconte-t-il. Un jour, je suis passé devant Éléphant bleu (station de lavage, Ndlr) à Plaisir. C'était toujours blindé. » Sauf que le prix de 300 000 euros pour être franchisé au sein de ce groupe l'a refroidi. Il a ensuite découvert l'existence d'Ecolave et du lavage sans eau. « Le prix pour ouvrir une franchise était de 30 000 euros », raconte-t-il.

Et Jacques Banoum s'est lancé, intrigué par ce mode de nettoyage, « l'envie d'être en mouvement » et la perception immédiate des résultats de son travail. Après une formation, il a commencé son nouveau métier et compte aujourd'hui « 11 clients, dont cinq réguliers », principalement professionnels. Il ambitionne, d'ici un an, d'ouvrir un centre fixe de lavage et d'embaucher une personne. Pour plus de renseignements sur ce service de lavage, saint.quentin@ecolave.fr ou le 06 24 12 52 13. ■

PLAISIR

Un label « Cités éducatives » pour le Valibout ?

La Ville de Plaisir pourrait recevoir le label « Cités éducatives » pour le quartier du Valibout. Un label qui permettra de financer de nouvelles actions et de renforcer les actions existantes d'accompagnement des jeunes de 3 à 25 ans.

► ALIX DAGUET

Le label « Cités éducatives » est un dispositif gouvernemental qui permet de soutenir, pour une durée de trois ans, les initiatives locales et associatives, d'accompagnement des jeunes jusqu'à 25 ans dans les quartiers prioritaires. Après deux vagues de labellisation en 2019 et 2020, qui avaient notamment permis de labelliser dans le département le quartier Merisiers-Plaine de Neauphle (voir notre édition du mardi 11 mai 2021), la Ville de Plaisir pourrait elle aussi obtenir le label après avoir présenté un dossier complet avec près d'une centaine d'actions.

Au total, 126 cités éducatives ont déjà vu le jour, dont une à Trappes. Plaisir pourrait désormais faire partie des nouvelles cités éducatives, permettant d'atteindre les 200 en 2022.

« Il nous semblait que nous avions malgré tout des arguments pour pouvoir candidater à ces cités éducatives. Surtout que nous étions déjà [...] dans une dynamique d'action très forte sur le quartier [...] et il nous semblait complètement, je dirais, normal de faire cette tentative », explique la maire. Les équipes municipales ont alors entamé, « un travail de très

gnement artistique et culturel » ainsi que « l'égalité femmes-hommes ». En tout, ce sont 90 actions qui sont présentées dans la candidature soumise pour obtenir le label « Cités éducatives ».

Parmi les forces existantes de la Ville et du quartier, citées par la maire : l'importance des infrastructures culturelles et artistiques, comme les théâtres ou encore la classe d'accompagnement théâtre, la présence d'un agent travaillant sur l'égalité femmes-hommes ou encore la maison des familles présente dans le quartier. « On avait un socle qui était déjà bien implanté », précise-t-elle.

Des actions à venir, Joséphine Kollmannsberger détaille quelques exemples comme « le parcours de l'élève et persévérance scolaire », qui met en place un « parcours citoyen », un autre parcours sur la prévention de la violence, sur l'excellence pour emmener des jeunes « plus facilement vers des formations et vers des accompagnements [...] à la carte pour certains ». Autre axe de travail, « l'accompagnement santé bien-être scolaire » pour assurer un suivi médical.

grande envergure », avec de nombreux partenaires pour préparer la candidature.

La première étape a été de retracer toutes les actions prises par la Ville avant de pouvoir en proposer de nouvelles. « On est vraiment dans un travail de récupération de ce qui a déjà été mis en place et de nouveautés puisque le fait d'avoir travaillé aussi avec de nouveaux partenaires nous a permis de développer des actions nouvelles attendues bien sûr par cette candidature », analyse l'édile.

« D'une feuille de route qui est basée sur les grands axes de notre cité éducative, on a aujourd'hui deux enjeux très structurants », résume Joséphine Kollmannsberger, citant : « L'ensei-

Grâce à l'aide financière qui accompagne le label, les actions déjà mises en place dans le quartier pourront être renforcées et de nouveaux axes de travail pourront être mis en place. L'objectif est notamment d'accompagner l'évolution du quartier qui bénéficie d'une rénovation complète grâce au soutien de l'Anru (Agence nationale de rénovation urbaine).

« Dans la première vague de candidature, il y avait certains critères qui étaient des critères sur le nombre d'habitants concernés dans le quartier en politique de la Ville et on ne correspondait pas à ces critères », se rappelle Joséphine Kollmannsberger (LR), maire de Plaisir. Cela explique que la Ville de Plaisir n'ait pas fait partie des premières vagues de labellisation.

Un magazine d'informations pour le quartier

« Pour tous les âges, à tous les points de vue, il n'y a pas un sujet qui est oublié », explique Joséphine Kollmannsberger (LR), maire de Plaisir, au sujet de la situation dans le quartier du Valibout. « Ce qui ne veut pas dire que tout le monde est au courant », regrette-t-elle. Pour pallier ce manque d'information, la Municipalité a mis en place un journal consacré au quartier, « qui est le journal du Valibout dans lequel il va y avoir les explications de tout ce que l'on fait sur l'écoquartier, mais également sur la réussite éducative pour qu'ils se sentent vraiment concernés », poursuit l'édile. Joséphine Kollmannsberger compte également sur le soutien des médiateurs et des associations locales pour faire le lien et relancer « des concertations, des rencontres ».

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Des travaux sur l'avenue de Saint-Germain

Pendant six jours, dès le lundi 6 décembre, la communauté d'agglomération va réaliser des travaux sur l'avenue de Saint-Germain pour créer de nouvelles places de stationnement.

« #SQY va procéder [...] à la création de places de stationnement [...] avenue de Saint-Germain - Les Clayes-sous-Bois ! », annonce la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) sur sa page Facebook. Les travaux, qui ont débuté le lundi 6 décembre, devraient durer cinq jours. Le coût de cette opération s'élève à 21 000 €. Dans le courant du mois de janvier 2022, des ralentisseurs seront également installés sur l'avenue de Saint-Germain. Les travaux réalisés par l'entreprise Colas auront un impact sur la circulation. La lettre d'information de SQY indique ainsi qu'une « circulation alternée » sera mise en place et que le stationnement sera « difficile durant les travaux ». La communauté d'agglomération rappelle aux riverains que durant la durée des travaux, il faudra faire preuve de « vigilance lors [des] déplacements dans le secteur ».

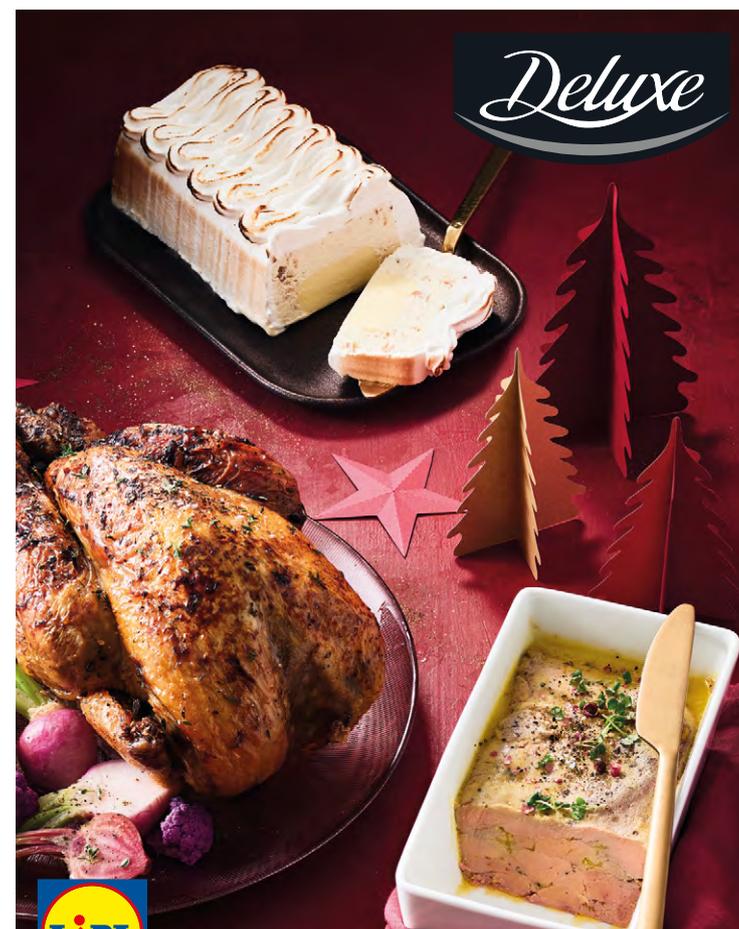
SQY Une alerte SMS en cas de chute de neige

La communauté d'agglomération propose un service gratuit d'alerte par téléphone en cas de chute de neige et d'opérations sur les routes durant l'hiver.

En cas de chute de neige cet hiver, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) propose un service d'alerte par SMS pour être informé gratuitement « des opérations de salage, déneigement sur Saint-Quentin-en-Yvelines et des alertes préfectorales ». Le formulaire d'inscription est disponible directement sur le site internet de SQY. Si vous avez déjà bénéficié du service l'an dernier, il faut tout de même se réinscrire pour l'hiver à venir. « Pendant la période du 1^{er} décembre au 31 mars, 24 h/24, 7 j/7 le service d'astreinte de SQY peut déclencher, à tout moment, une opération de traitement des voies dont il assure la gestion », précise la communauté d'agglomération rappelant qu'elle dispose de « douze saleuses » pour agir à titre préventif ou curatif. Sur le réseau routier, les équipes de la Région, du Département et des communes peuvent également intervenir sur les axes.



Un label décrit par la maire comme une « nécessité » pour le quartier qui bénéficie d'ores et déjà du soutien de l'Anru pour entamer sa rénovation complète.



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR

Année 2021 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

GUYANCOURT

Les Guyancourtois se sont mis d'accord sur le réaménagement du bassin Lewigue

Après un peu plus de sept mois de réunions et de discussions, le Groupe d'action projet (GAP), composé d'habitants volontaires ou tirés au sort, a finalisé une ébauche de ce que sera le nouveau bassin Lewigue.

► FARAH SADALLAH

« On est tombés d'accord sur le principe qu'on voulait un espace vert, convivial et intergénérationnel », expose sans trop de précisions Gaëlle Lascoux, habitante du quartier des Saules à Guyancourt. Cette volontaire au sein du Groupe d'action projet (GAP) sur le réaménagement du bassin Lewigue n'a pas souhaité en dire davantage en raison de l'état de projet. « On attend de le faire évaluer par un maître d'œuvre par rapport au budget alloué. Le projet est pensé, mais on doit encore le faire chiffrer », précise-t-elle.

Alors, pour le moment, a seulement été mis à notre connaissance que le nouveau bassin Lewigue sera « un espace de rencontre », « un théâtre de verdure », et « qu'il y aura des possibilités pour s'asseoir et jouer », nous énumère Olivier Pareja (SE), adjoint délégué à la démocratie permanente à Guyancourt. Ainsi, le projet devrait être finalisé et présenté en conseil municipal début 2022.



Le nouveau bassin Lewigue sera « un espace de rencontre », « un théâtre de verdure », et « il y aura des possibilités pour s'asseoir et jouer », nous énumère Olivier Pareja (SE), adjoint délégué à la démocratie permanente.

En attendant, l'élu se félicite de l'expérimentation du groupe d'action projet lancé en mai 2021. « Le groupe a super bien marché [...] Il y avait une forte implication », fait-il le bilan. Le GAP vise en effet à réunir des habitants volontaires et d'autres tirés au sort pour coconstruire du début jusqu'à la fin un projet de réaménagement, de rénovation ou de programmation

(voir notre édition datant du 15 septembre 2020).

Dans le cadre de ce premier GAP, c'était donc le bassin Lewigue, près de la maison de quartier Auguste Renoir, qu'il a fallu repenser. Six habitants volontaires et six tirés au sort – ces derniers étant également volontaires, car ils ont répondu favorablement au courrier

envoyé par la Mairie – ont constitué ce groupe expérimental à la fois intergénérationnel et paritaire. « On n'est que 12 et on vient de tous les quartiers. On est un bon échantillon pour représenter la ville », analyse l'habitante de Guyancourt.

Une durée des travaux de deux à trois ans

Avant les vacances scolaires, ils se sont donc vus quasiment une fois par semaine, se remémorent Gaëlle Lascoux et Olivier Pareja. Et les membres du groupe sont rapidement venus à la nécessité de créer un espace vert, convivial et mixte en matière de générations. Pour ce faire, ils sont allés à l'école élémentaire Sonia Delaunay, à la maison de retraite, et ils ont fait le tour des commerçants du quartier des Saules, où se situe le bassin, pour demander l'avis des habitants. Puis ils ont fait une première présentation de leur projet au forum des associations.

C'est finalement la réunion du 18 novembre qui leur a permis d'élaborer un premier projet rentrant dans le budget imparti par la municipalité. Le directeur du service technique aurait a priori toutes les informations pour lancer un appel d'offres, nous confie Olivier Pareja. Mais le travail du GAP ne s'arrête pas là pour autant.

Les membres du groupe vont devoir suivre le chantier jusqu'à son inauguration. Olivier Pareja table sur une durée des travaux comprise entre deux et trois ans. « Il y aura peut-être des adaptations à faire », fait-il l'hypothèse.

En parallèle, d'autres projets de GAP sont à l'œuvre dans la commune. « On a lancé le GAP sur la programmation culturelle, qui a commencé cet été », annonce Olivier Pareja. Le groupe de 12 personnes a déjà visité les lieux culturels en septembre et octobre. Désormais, ils se retrouvent pour une réunion par semaine afin de réfléchir aux spectacles, aux compagnies, aux expositions ou encore à la place accordée aux amateurs, illustre l'adjoint au maire. Un autre GAP est également prévu pour l'année prochaine. Il concernera les mobilités douces.

En attendant, des améliorations sont souhaitées pour faire progresser l'efficacité du GAP. Olivier Pareja souhaite que le travail du groupe soit plus condensé sur quatre, six mois. « On a perdu du temps après le forum des associations et il ne fallait peut-être pas s'arrêter pendant deux mois cet été », observe-t-il. Quant à Gaëlle Lascoux, elle aimerait que soit réalisé un guide, type vade-mecum, pour transmettre ce qu'il faut faire et ne pas faire dans un GAP. ■

■ EN BREF

TRAPPES

Des boîtes à livres installées dans la ville

La Ville de Trappes a installé plusieurs boîtes à livres pour que les habitants puissent échanger et partager des livres tout au long de l'année. Une phase de concertation aura lieu avant un possible déploiement de boîtes supplémentaires.



Les sept boîtes sont à retrouver : « Sur le parvis des écoles Montaigne et Macé, au cinéma Le Grenier à sel, au conservatoire de musique et de danse, à la gare SNCF, au collège du Village, à la Maison de la Boissière ».

La première phase d'expérimentation concernant l'installation de boîtes à livres dans plusieurs lieux de la ville a commencé à Trappes. La Ville a installé sept boîtes à

livres qui ont été pour le moment approvisionnées par la librairie le Millefeuilles « qui offre déjà une seconde vie aux ouvrages, favorisant ainsi leur réemploi et évitant le gas-

pillage », raconte le site internet de la Municipalité. Les Trappistes sont invités à récupérer des livres, mais également à en déposer pour « découvrir ou redécouvrir le plaisir de la lecture en ayant la possibilité d'échanger, de partager leurs livres, BD, mangas, favoris ».

Échanger et partager

Les sept boîtes sont à retrouver : « Sur le parvis des écoles Montaigne et Macé, au cinéma Le Grenier à sel, au conservatoire de musique et de danse, à la gare SNCF, au collège du Village, à la Maison de la Boissière ». La Mairie organisera une consultation au début de l'année 2022 pour savoir si les habitants « souhaitent pérenniser cette action ». Une seconde phase de déploiement pourrait avoir lieu pour compléter l'offre. ■

■ EN BREF

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX Payer par téléphone son stationnement

Des applications seront bientôt disponibles pour payer son stationnement dans les différentes zones de la ville. Les horodateurs seront changés d'ici le mois de janvier 2022.

À partir de janvier 2022, il sera possible de régler son stationnement via son téléphone portable à Montigny-le-Bretonneux. De nouveaux horodateurs vont également être installés. La Mairie explique sur son site internet : « La Ville a repris en gestion directe le stationnement payant, en partenariat avec l'opérateur IEM retenu dans le cadre du marché public lancé pour la prestation technique. » Pour les utilisateurs, peu de changements puisque « les zones et les règles de stationnement resteront inchangées pour les usagers », la carte étant disponible sur le site internet.

« Vous pourrez payer avec votre téléphone mobile sur plusieurs plateformes ou via une appli spécifique, alors qu'une quinzaine d'horodateurs permettront encore de payer en pièces », indique la Mairie. Durant tout le mois de décembre, pour permettre



Durant tout le mois de décembre, pour permettre le changement d'horodateurs, le stationnement est gratuit dans la ville.

le changement d'horodateurs, le stationnement est gratuit dans la ville. Il est rappelé qu'il est possible pour les résidents de faire « une demande de droit de stationnement résident » pour le début de l'année 2022. ■

ET SI VOUS REJOIGNEZ
UNE ENTREPRISE
OÙ IL FAIT BON TRAVAILLER ?

Great
Place
To
Work®

Certifiée

Sept 2021 - Sept 2022

FRANCE

© Nicolas Thouvenin

89 %

JE SUIS FIER(RE)
DE NOS RÉALISATIONS

72 %

C'EST UNE ENTREPRISE OU
IL FAIT BON DE TRAVAILLER

78 %

MON ACTIVITÉ
PROFESSIONNELLE
A UN SENS PARTICULIER
POUR MOI

LÉON GROSSE : 1^{ÈRE} ENTREPRISE
FRANÇAISE DU BTP CERTIFIÉE

LEON
GROSSE

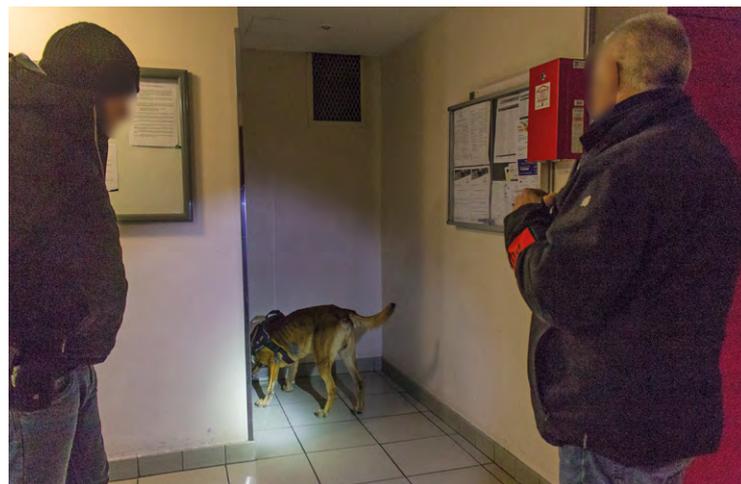
100% entrepreneurs

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► FARAH SADALLAH

Élancourt Le couple se livrait à un trafic de stupéfiants depuis six mois via Snapchat

Un couple a été arrêté le 23 novembre pour trafic de drogue à Élancourt. C'est un signalement sur la plateforme « *moncommissariat.fr* » qui a mis la police sur la voie. Tous les deux auraient participé à une livraison de type « *ubershit* ».



Lors de la perquisition, les enquêteurs vont mettre la main sur 90 grammes de résine de cannabis, un pistolet d'alarme, des munitions et un aérosol lacrymogène.

Cela faisait six mois qu'il se livrait à un trafic de drogue via le réseau social Snapchat. Un couple a été arrêté le 23 novembre à Élancourt. 90 grammes de résine de cannabis prêts à la vente ont été retrouvés à leur domicile. L'homme a depuis été déféré pour être jugé en comparution immédiate au mois de décembre, et sa compagne s'est vu notifier une convocation en Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC), le 12 janvier.

Le couple se fournissait au Valibout

Tout a commencé sur la plateforme « *moncommissariat.fr* », lorsqu'un habitant a posté le 22 septembre un signalement de trafic de stupéfiants. L'internaute dénonçait un couple qui se livrait à des prises de commandes de stupéfiants de type « *ubershit* ». Une enquête a donc été ouverte par l'unité des stupéfiants et de l'économie souterraine de la sûreté urbaine qui s'est associée à l'unité de surveillance et d'interpellation pour la partie opérationnelle.

Les premiers éléments les ont donc conduits à baliser le véhicule de la jeune femme, âgée de 22 ans et résident au Mesnil-Saint-Denis. Puis les nombreuses surveillances physiques ont amené les enquêteurs à constater que le couple se fournis-

sait régulièrement dans la cité du Valibout à Plaisir et dans un quartier sensible des Ulis (91). Ils ont également identifié des clients.

Alors, le 23 novembre à Élancourt, une opération d'interpellation est menée au domicile du jeune homme en couple et âgé de 20 ans. Sa jeune compagne est également arrêtée. Lors de la perquisition, les enquêteurs vont mettre la main sur 90 grammes de résine de cannabis, un pistolet d'alarme, des munitions et un aérosol lacrymogène.

Ils sont donc placés en garde à vue et auditionnés. Les deux mis en cause ont d'ailleurs reconnu se livrer à ce trafic depuis environ six mois via le

réseau social. Les clients interrogés ont aussi formellement reconnu le jeune homme comme le présumé dealer. Il a été placé sous mandat de dépôt en attendant son jugement.

« J'ai l'impression qu'il y a plus de trafic »

Selon une source policière, il y aurait de plus en plus de trafic et donc de consommateurs sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines. « *J'ai l'impression qu'il y a plus de trafic, car il y a aussi plus de consommateurs, quels que soient l'âge et la condition sociale, explique-t-elle. C'est notre quotidien les stupe. Il y en a partout maintenant. Et ils s'adaptent.* » ■

Montigny-le-Bretonneux Des agents du centre aquatique du Lac outragés par des clients mécontents

Le samedi 20 novembre, plusieurs agents du centre aquatique du Lac à Montigny-le-Bretonneux se sont fait insulter par des usagers, en raison de la fermeture du grand bassin au profit du cours bébés nageurs.

Ce sont des habitués du centre aquatique du Lac à Montigny-le-Bretonneux, et pourtant, le 20 novembre, ils auraient été violents verbalement envers les agents du complexe. Selon la Municipalité, ils se sont rebellés en raison de la fermeture du grand bassin pour le réserver au cours des bébés nageurs. En cause, l'absence d'un maître-nageur ce matin-là. Cette décision prise par mesure de sécurité a mécontenté les usagers qui s'en sont pris aux agents.

« Une protection fonctionnelle »

« *Ils se sont montrés désagréables envers l'accueil,* raconte le maire de Montigny-le-Bretonneux, Lorrain

Merckaert (DVD). *L'un d'entre eux est rentré dans un bureau et a inscrit sur un document des insultes contre un membre du personnel.* » Ils sont ensuite partis sans que la police intervienne, bien qu'elle ait été prévenue sur le moment. Au total, entre trois ou quatre personnes auraient été insultées pendant l'incident. Elles ont d'ailleurs porté plainte.

La Mairie ne compte pas s'arrêter là. « *On a proposé de mettre en place une protection fonctionnelle. La Ville ne peut tolérer de tels comportements, réagit l'édile. On est en train de voir pour qu'il y ait une enquête.* » Mais la police n'a pas donné d'informations sur le sujet. Le maire souhaite également prendre des mesures, sur lesquelles il réfléchit actuellement. ■

Guyancourt Arrêté après une course-poursuite, il tente de soudoyer des policiers avec de l'argent

Un homme a été arrêté le 25 novembre à Guyancourt après avoir pris la fuite à bord d'une Golf. Lors de son interpellation, les policiers ont retrouvé sur lui du cannabis et 1 000 euros.



La police l'a repéré à Guyancourt vers 1 heure du matin dans un véhicule Volkswagen Golf immatriculé en Pologne. Sa présence a été jugée suspecte.

Il venait de purger quatre ans de prison ferme, mais il est retourné derrière les barreaux. Un homme âgé de 22 ans a été arrêté le 25 novembre après une course-poursuite avec la police. Ont été retrouvés sur lui du cannabis et 1 000 euros. La police l'a repéré à Guyancourt vers 1 heure du matin dans un véhicule Volkswagen Golf immatriculé en Pologne. Sa présence a été jugée suspecte. D'autant plus que sa voiture avait été signalée lors de la commission de vols de pots catalytiques. Les agents de police ont donc voulu procéder à un contrôle.

Mais l'homme ne s'est pas laissé faire. En prenant la fuite, il a même manqué de renverser un fonctionnaire

qui s'est jeté sur le bas-côté. Finalement, le fuyard a perdu le contrôle de son véhicule et a percuté une voiture en stationnement avant de prendre la fuite à pied.

Une nouvelle course-poursuite s'est alors engagée, mais le chauffard a fini par être interpellé. Prêt à tout pour s'en sortir, il a tenté de soudoyer les fonctionnaires en leur proposant de l'argent. Lors de son audition, il s'est même emporté, en renversant violemment les objets se trouvant sur le bureau de l'enquêtrice avant d'être maîtrisé et reconduit en cellule. L'homme est depuis retourné en prison avec une peine de 24 mois, dont 18 mois ferme. ■

Trappes La police retrouve 300 grammes de cannabis dans sa voiture

À la suite d'une course-poursuite, la police découvre dans le véhicule d'un homme plusieurs grammes de cannabis, le 24 novembre à Trappes. Le suspect s'adonnerait à de la revente de stupéfiants en passant par Snapchat.

L'affaire a été renvoyée au 28 décembre pour préparer sa défense. En attendant, le mis en cause, un jeune homme de 18 ans, a été placé sous mandat de dépôt. Il est soupçonné de trafic de drogue, alors qu'il était récemment sorti de détention pour une affaire criminelle.

La police a mis la main sur lui le 24 novembre à Trappes. Suite à sa conduite dangereuse, les fonctionnaires ont voulu le contrôler. Mais le jeune homme a pris la fuite à bord

de sa Fiat 500 en se frayant un chemin dans la circulation. Il a fini par percuter un autre véhicule, l'obligeant à poursuivre à pied, avant que la police ne le rattrape.

Les forces de l'ordre ont alors découvert dans sa voiture un sac plastique. 300 grammes de cannabis conditionnés pour la revente étaient à l'intérieur. L'enquête s'est poursuivie chez lui où une cinquantaine de grammes de résine ont aussi été retrouvés, ainsi que du

matériel de conditionnement et la somme de 1 050 euros.

Durant sa garde à vue, les enquêteurs ont exploité son téléphone. Le jeune homme s'adonnerait à la revente de stupéfiants selon le mode « *ubershit* », via Snapchat. Les fonctionnaires ont aussi mis la main sur sa comptabilité et sur ses contacts clients. Certains d'entre eux ont été convoqués et ont confirmé se produire auprès de lui depuis septembre 2021. ■

The Sepur logo is located in the top right corner. It features the word "Sepur" in a white, sans-serif font, followed by a stylized white arrow pointing to the right. The background of the entire page is a dark blue photograph of a Sepur garbage truck with two workers in high-visibility vests and masks standing at the back of the truck.

Engagés pour l'avenir
de nos territoires

50

ans
d'expertise

2650

collaborateurs

33

sites d'exploitations

9 millions

d'habitants desservis

#ENGAGÉS POUR L'AVENIR DE NOS TERRITOIRES

Nous travaillons jour après jour pour des territoires plus durables. En ville comme en milieu rural, nous gérons la collecte, le tri et la valorisation de l'ensemble de vos déchets. Impliqués dans une démarche RSE forte, nous avons à cœur de garantir un impact environnemental et social positif à l'ensemble de nos collaborateurs, nos partenaires et riverains.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Rugby Plaisir coule à Nantes

Les Plaisirois ont subi la loi du leader, le Stade nantais, le dimanche 5 décembre lors de la 10^e journée de Fédérale 2, encaissant six essais, pour un score écrasant de 40-7.



Plaisir a encaissé six essais sur la pelouse du leader, parvenant toutefois à sauver l'honneur grâce à un essai transformé.

Fin de série pour le Plaisir rugby club (PRC). Les Plaisirois, qui restaient pourtant sur quatre victoires de suite, n'ont pas fait le poids lors de leur déplacement chez le leader de la poule, le Stade nantais, qui leur a infligé un cinglant 40-7, le dimanche 5 décembre lors de la 10^e journée de Fédérale 2.

Les hommes de Sébastien Roncalli ont encaissé six essais au cours de la rencontre. Quatre en première mi-temps, deux en seconde. Complètement dépassés par leur adver-

saire, ils sont néanmoins parvenus à sauver l'honneur en allant une fois en terre promise. Sept points qui ne pèsent pas grand-chose pour le PRC, qui repart bredouille de son voyage en Loire-Atlantique, tandis que les Nantais empochent le point de bonus offensif. Au classement, Plaisir, qui espère finir dans les six premiers et accéder aux phases finales en fin de saison, figure pour l'instant à la 8^e place de sa poule de 12 équipes. Prochain rendez-vous : le 12 décembre à domicile face à Sarcelles, 4^e au classement. ■

Football Fin de série pour Trappes et Maurepas

L'ES Trappes (R2) s'est inclinée à Alfortville (2-1) après une série de quatre victoires de suite, tandis que l'AS Maurepas (R3) a chuté sur le terrain d'Étampes (4-3) et concède sa première défaite de la saison.

Les deux clubs saint-quentinois engagés en Régional ont tous vu leur longue série d'invincibilité prendre fin ce week-end. En R2, l'ES Trappes s'est inclinée sur la pelouse d'Alfortville (2-1), le 5 décembre lors de la 8^e journée, interrompant ainsi une série de quatre victoires de suite. Les Trappistes, qui n'avaient plus perdu depuis le 10 octobre, subissent leur troisième défaite de la saison et pointent à la 4^e place au classement, la seule syno-

nyme de montée dans cette poule de 13 équipes, dominée pour l'instant par la réserve de Poissy, qui compte six points d'avance sur Trappes. À l'étage en dessous, l'AS Maurepas s'est aussi inclinée, le même jour, à Étampes (4-3). La première défaite de la saison, après sept journées, pour les hommes de Christophe Roussey, qui comptaient jusque-là quatre victoires et deux nuls, mais restent à la 2^e place de leur poule de 12 équipes, qui permet d'accéder en R2. ■

Course à pied Le Trail'Oween des Clayes a lieu ce dimanche

L'annuelle course à pied, ayant lieu habituellement au moment d'Halloween, est organisée cette année un peu plus tard. Et s'élançera le 12 décembre. Les retardataires ont jusqu'au 9 décembre pour s'inscrire.

Il reste quelques jours seulement pour s'inscrire au Trail'Oween qui aura lieu aux Clayes-sous-Bois le 12 décembre. Les inscriptions se clôturent le 9 décembre pour cette course à pied ayant lieu habituellement à Halloween et où les participants sont déguisés. L'événement est prévu au départ du parc Jean Carillon, chemin du Cormier, entre 9 h et 9 h 25 selon le

parcours choisi. Seront en effet proposés une course de 20 km comptant pour le championnat des Yvelines, un challenge trail 10 km et une marche nordique également sur 10 km. Pour chaque inscription, 1€ sera reversé à l'association Imagine for Margo qui lutte contre le cancer des enfants. Pour s'inscrire, rendez-vous sur trail-oween-2021.onsinscrit.com. ■

Erratum

La semaine dernière, dans l'encadré de notre article consacré à l'accompagnement scolaire autour de l'anglais mis en place par le VPX boxe, nous indiquions que les séances avaient lieu tous les samedis de 11 h à 12 h. Elles ont en fait lieu deux samedis par mois, toujours sur le créneau horaire cité, au gymnase Alain Mimoun de Villepreux. Nous présentons nos excuses à nos lecteurs et aux différentes personnes concernées.

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

En **2021**,
profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.



Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

**+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ
+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES**

au service des collectivités et des usagers



Maurepas Un nouveau match d'impro à l'espace Albert Camus ce samedi

Suite à une longue absence, les matchs d'improvisation sont de nouveau au programme à l'espace Albert Camus. Le 11 décembre à 20 h 30, un nouveau rendez-vous de *Catch impro* est ainsi prévu. Comme d'habitude, deux équipes de deux catcheurs improvisateurs s'affrontent lors d'un combat sous la direction d'un arbitre « qui s'octroie tous les pouvoirs », selon la description de l'événement. Avec quelques surprises et du rire en perspective. Les tarifs des places s'étendent entre 8 et 16 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Élancourt Retour des soirées stand-up au Prisme

Les *Plateaux humour*, soirées où plusieurs jeunes humoristes montent sur scène et effectuent un court stand-up devant le public, sont de retour au Prisme, à Élancourt, le 9 décembre à 20 h 30. « Partez à la découverte des nouvelles pépites de l'humour [...], indique la description de l'événement. Après la participation de Nadia Roz, Laurie Peret, Alexis Le Rossignol ou encore Issa Doumbia, qui sera le prochain talent à nous faire rire aux éclats sur la scène du Prisme ? » Les places sont au prix de 10 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Les Clayes Direction la Turquie pour les ciné-conférences Altair

Après avoir fait leur retour le mois dernier sous le nom non plus de *Connaissances du monde* mais d'*Altair conférences*, ce rendez-vous consistant en une projection d'un documentaire de voyage suivie d'un échange entre le public et le réalisateur, est de nouveau programmé vendredi 10 décembre à 14 h à l'espace Philippe Noiret. Cette fois, cap sur le centre de la Turquie avec *Cap-padoce* d'Olivier Berthelot. Les prix des places vont de 3,50 à 8 euros, détails au 01 30 79 38 96. ■

Les Clayes-sous-Bois Noa en concert à l'espace Philippe Noiret

La chanteuse israélo-américaine fait étape à l'espace Philippe Noiret le 13 décembre lors d'un concert où elle interprétera notamment des titres de son dernier album *Afterallogy*.



Noa interprétera notamment des titres de son nouvel album *Afterallogy*, composé de reprises de standards jazz, mais proposera aussi ses plus célèbres titres.

C'est une star mondiale que s'apprête à recevoir l'espace Philippe Noiret. La chanteuse Noa se produira au sein de l'équipement culturel clétién le 13 décembre à partir de 20 h 30. L'artiste israélo-américaine de 52 ans y effectuera la dernière étape de sa tournée en France. Lors de ce concert aux Clayes-sous-Bois, Noa, de son vrai nom Achinoam Nini, y interprétera entre autres les titres de son dernier album en date, *Afterallogy*, sorti en avril dernier.

Après un hommage au compositeur allemand Johann Sebastian Bach, dans son précédent opus, ce nouvel album est encore constitué de reprises, mais cette fois dans un re-

gistre jazz. C'est en effet les grands standards du jazz que Noa, accompagnée de son fidèle guitariste Gil Dor et du bassiste Or Lubianiker, explore cette fois, comme *My funny Valentine* ou *Oh Lord*. 12 morceaux sur fond de jazz des années 60 et 70 composent l'album.

« C'est avec délicatesse, subtilité et un doux son d'optimisme que Noa propose sa relecture de morceaux ayant profondément sculpté le paysage jazz », décrivait *Jazz radio* au moment de la sortie du disque. La chanteuse interprétera aussi lors du concert ses plus célèbres titres tels que *I don't know*. Le concert dure 1 h 30, les tarifs des places vont de 21 à 30 euros, réservations au 01 30 79 38 96. ■

Montigny-le-Bretonneux Cirque spectaculaire et poétique au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines

La compagnie Baro d'ével se produit du 9 au 11 décembre dans le cadre de son spectacle *Falaise*, mélangeant cirque, danse, théâtre et musique.

Le cirque dans tous ses états au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY). L'établissement culturel saint-quentinois, situé à Montigny-le-Bretonneux, accueille du 9 au 11 décembre le spectacle *Falaise*, de la compagnie franco-catalane Baro d'ével. Un spectacle mêlant cirque, danse, théâtre et musique, qui suit *Là*, la précédente création de la même compagnie, programmée juste avant, les 7 et 8 décembre, en hors-les-murs à L'Azimut de Châtenay-Malabry.

« La scénographie est monumentale, digne d'un paysage apocalyptique : une falaise noire vertigineuse, que

l'on croirait indestructible et qui pourtant s'effrite, dévoilant des débris de ville, des fragments de fenêtres ou de balcons, décrit le TSQY sur son site internet. Dans ce monde en ruine, la vie grouille, déborde des parois : huit humains menacés par la chute, aspirés par le vide, s'acharnent à ramener la vie. Les acrobates s'accrochent, les clowns s'évertuent à parler, une nuée de pigeons passe et un cheval traverse, hypnotique, insufflant une beauté indescriptible dans ce chaos. » Chacune des trois séances – une par jour – est programmée à 20 h 30, les tarifs des places sont compris entre 6 et 30 euros, renseignements et réservations sur theatresqy.org. ■

Élancourt Bérengère Krief débarque au Prisme pour parler d'amour

L'humoriste y interprétera le 15 décembre son dernier spectacle, *Amour*, un one-woman-show où l'amour sera décortiqué « de long en large et, surtout, en travers ».

Amour. C'est le nom du nouveau spectacle de Bérengère Krief, pour lequel l'humoriste de 38 ans, révèle notamment dans la série *Brut*, fait étape au Prisme d'Élancourt le 15 décembre à 20 h 30 (avant un passage à Montigny le 25 janvier). Il sera bien sûr, comme son nom l'indique, principalement question d'amour, « un sujet qui soulève bon nombre d'interrogations et qui nous concerne tous », indique la description du spectacle.

Mariage raté, perte de foi en l'humanité, en l'amour et en elle-même, telles sont les questions que Bérengère Krief aborde « du coup de foudre à la tempête des sentiments, des papillons dans le ventre au bourdon dans la tête, l'amour sera décortiqué de long en large et, surtout, en travers » lors de ce stand-up « hilarant et touchant qui regorge de belles surprises », selon la description du spectacle. Les prix des places vont de 22 à 32 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Montigny-le-Bretonneux L'ancien chroniqueur du *Petit journal* et de *Quotidien* sur scène salle Jacques Brel

Panayotis Pascot s'est tourné depuis deux ans vers l'humour et le one-man-show et sera à Montigny le 14 décembre.

Le public l'a découvert dans les émissions *Le Petit journal* et *Quotidien*, les Ignymontains le retrouveront dans leur ville. Panayotis Pascot fait étape à la salle Jacques Brel le 14 décembre à 20 h 30. Après les médias et ses chroniques dans les deux émissions de Canal+ et TF1 décryptant l'actualité de manière décalée, le jeune homme de 23 ans s'est lancé en 2019 dans le one-man-show et présente actuellement son spectacle *Presque*. Un spectacle qui passe donc par Montigny-le-Bretonneux. Sur la

vidéo teaser, il évoque son « week-end drogue à Amsterdam » avec son colocataire de 40 ans. Ce qui annonce la couleur de 1 h 20 de rires, où il « livre son parcours initiatique d'homme en devenant parallèlement à celui de son colocataire de 40 ans et celui de son père, 60 ans tout juste, en faisant éclater le public sur les crises existentielles », indique le dernier numéro de *L'Ignymontain*. Les tarifs des places vont de 21,30 euros à 25 euros, renseignements et réservations sur billetterie.montigny78.fr. ■

Guyancourt Cali et bien d'autres en concert à la Batterie

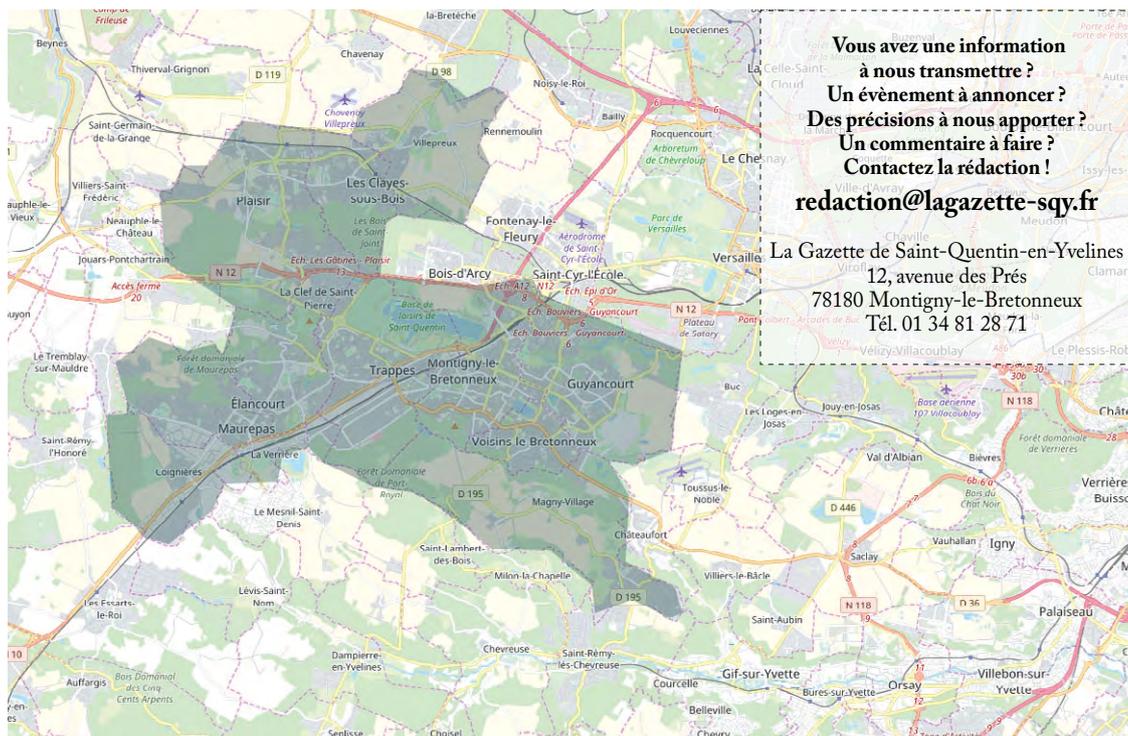
L'artiste aux six nominations aux *Victoires de la musique* est actuellement en tournée. La veille, c'est La Chica, chanteuse franco-vénézuélienne aux nombreuses influences, qui sera à la Batterie.

La Batterie accueille le 11 décembre à 20 h 30 le concert de Cali. L'artiste de 53 ans, et aux six nominations aux *Victoires de la musique* au compteur, interprétera notamment les titres de son dernier album, *Cavale*, sorti en mars 2020. Un album dont « le titre dit tout », selon la Batterie.

« Cali est un homme qui marche, qui se promène, qui hume l'air du temps, qui fuit ce qu'il connaît trop bien, qui va chercher ailleurs ce qu'il ne connaît pas encore, précise la Batterie. Il n'est jamais plus heureux que sur les routes, jamais plus présent que sur scène, jamais plus impatient que de cavalier après la ville suivante, après le concert

suivant, là où la surprise l'attend. » En première partie de soirée, se produira François Staal, qui propose des chansons françaises en acoustique, au style blues et rock.

Mais la soirée du 11 décembre ne sera pas la seule au programme d'une riche semaine à la Batterie. La veille, Kyrie Kristmanson, artiste aux sonorités pop, électro et médiévales, ainsi que La Chica, chanteuse franco-vénézuélienne aux influences à la fois cumbia et musique caribéenne, en passant par la pop expérimentale et Debussy, seront dans l'auditorium. Les prix des places vont de 8,50 à 25 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédactrice en chef :
Alix Daguet
alix.daguet@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Farah Sadallah
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 12-2021
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

		2	9	5	8	6	1	
		7	2			8		
	6		7			4		2
				7	3			
4	3	6				7	1	
	2		4				8	
9					4	5		
	1	5	3					
6			5	2	9	1	3	

SUDOKU : niveau difficile

		2						
		7						
	6	4	8	2	1	9	5	3
	7		2					6
8								2
			3		6		9	5
2	4					6		8
			9	4	8		2	7
1		7		3				

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 153 du 30 novembre 2021 :

7	2	9	4	1	8	3	5	6
1	5	6	3	7	2	9	8	4
8	3	4	9	6	5	1	2	7
6	8	5	7	3	9	4	1	2
4	7	3	2	5	1	6	9	8
9	1	2	8	4	6	5	7	3
5	6	7	1	2	4	8	3	9
2	4	8	5	9	3	7	6	1
3	9	1	6	8	7	2	4	5

8	4	7	1	6	3	2	9	5
5	2	9	7	4	8	6	1	3
6	3	1	9	5	2	7	4	8
2	7	4	3	1	6	8	5	9
1	9	8	5	7	4	3	6	2
3	6	5	2	8	9	1	7	4
7	8	2	4	9	1	5	3	6
9	5	3	6	2	7	4	8	1
4	1	6	8	3	5	9	2	7

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

Comptoir de Noël

4^e édition



Samedi 11 déc. 14h-21h

Dimanche 12 déc. 10h-19h

DOMAINE DE MADAME ÉLISABETH

73 avenue de Paris – Versailles

Plus d'informations & inscriptions : yvelines-infos.fr/agenda

Entrée libre - Pass sanitaire et masque obligatoires



Yvelines
Le Département



yvelines.fr

